

	Projet ECLiS (ANR VMCS)	
---	------------------------------------	---

Une approche de la vulnérabilité sociale à Djougou : indicateurs de développement humain et relations intrafamiliales

Isabelle Droy, socio-économiste, IRD UMI Résiliences

Cécile Pascual, sociologue

Jean Etienne Bidou, UMR ADES

Août 2012

Une approche de la vulnérabilité sociale à Djougou : indicateurs de développement humain et relations intrafamiliales

Isabelle Droy, socio-économiste, IRD UMI Résiliences

Cécile Pascual, sociologue

Jean Etienne Bidou, UMR ADES

Introduction

En Afrique subsaharienne, la vulnérabilité alimentaire reste une préoccupation majeure en milieu rural et ce, malgré certaines avancées des OMD (Nations Unies 2011). Une de ses formes les plus complexes, la malnutrition chronique infantile se maintient à des niveaux élevés et touche plus d'un enfant sur quatre, y compris dans des régions où la disponibilité alimentaire est correcte. Les analyses de ce phénomène mettent en avant des causes principalement sanitaires : maladies (diarrhées et paludisme) et alimentation inadaptée aux besoins nutritionnels des jeunes enfants. Or, malgré des politiques de santé et d'équipements hydrauliques relativement dynamiques ces dernières années, le nombre d'enfants en retard de croissance ne diminue pas sensiblement.

Il faut alors faire évoluer la grille d'analyse et chercher des clefs de compréhension de ce phénomène persistant en analysant le fonctionnement des familles. L'analyse de la répartition des ressources entre les membres de la famille et notamment entre hommes et femmes, ainsi que celle de la prise en charge des jeunes enfants permet de révéler les difficultés auxquelles les personnes responsables des enfants en bas-âge sont confrontées. La malnutrition infantile devient alors un révélateur d'inégalités sociales : inégalités entre groupes socio-économiques, mais aussi inégalités intrafamiliales et notamment inégalités de genre dans les cas où les femmes assument principalement la prise en charge des enfants en bas-âge. Cet éclairage doit permettre d'adapter les politiques publiques mises en œuvre afin de réduire la prévalence de ce phénomène dont les répercussions intergénérationnelles sont fortes.

Cet article s'appuie sur des enquêtes réalisées en 2010 et 2011 au sein de la commune rurale de Djougou (département de la Donga) à l'ouest du Bénin, dans le cadre d'une recherche sur la

contribution de l'élevage à la réduction de la vulnérabilité des populations (ANR ECLIS)¹. Cette localité présente une situation paradoxale et l'apparent développement économique de cette région masque une réalité sociale plus sombre, révélée par des indicateurs sociaux assez alarmants.

La zone est pourtant attractive, aussi bien pour des migrants ruraux à la recherche de terres ou des éleveurs peuls qui en font leur point d'attache. La production agricole y est diversifiée (tubercules et céréales) et plutôt abondante, sans connaître de variations de volumes majeures comme dans les régions sahéliennes soumises à une variabilité climatique plus importante ; l'élevage se développe, les marchés prospèrent et la ville de Djougou est une ville carrefour dynamique qui croît et s'équipe. Mais, malgré cette apparente prospérité, les enquêtes démographiques et sanitaires révèlent que plus du tiers des enfants de moins de 5 ans présentent un retard de croissance (EDS 2006 et AGVSAN 2009) et la région est connue comme étant une zone de départ pour la traite des enfants.

Certes, la malnutrition a, au moins pour partie, des causes tout à fait classiques liées à la situation sanitaire, aux difficultés d'accès à l'eau potable, au manque de connaissance en éducation nutritionnelle, à la déficience et la faible utilisation des centres de santé. Cependant, il faut aussi rechercher les facteurs déterminants au sein des familles, en s'intéressant plus particulièrement à la situation socio-économique des femmes qui, en tant que mères, ont les responsabilités les plus importantes dans la prise en charge des jeunes enfants.

En première partie, nous montrerons la diversité des groupes culturels et la complexité des structures familiales dans la zone étudiée. La seconde partie présente la situation en milieu rural sur la commune de Djougou à partir d'une typologie des moyens d'existence des familles. La structure d'activités des femmes et leur accès aux ressources sera exposée en troisième partie. Enfin, en quatrième partie, nous montrerons en quoi la malnutrition chronique infantile est un révélateur des inégalités de genre.

I Etre femme à Djougou

1. De fortes contraintes sociales

1.1. Une diversité de groupes culturels

Etre une femme rurale à Djougou, c'est tout d'abord faire partie d'un de ces groupes ethniques qui se sont installés dans la région par vagues successives. Car, si la ville de Djougou est depuis plusieurs siècles un carrefour commercial que les Dendi, originaires du nord du Bénin, ont fait prospérer, l'exploitation du territoire rural de la commune est plus récente et remonte à quelques décennies ; la dynamique de colonisation agricole est toujours active, attirant encore des migrants ruraux sur des fronts pionniers de la lisière de la forêt.

¹ L'ANR ECLIS est un programme financé par l'Agence Nationale de la Recherche (Vulnérabilité, milieu, climat et sociétés, VMCS 2008) de 2009 à 2012. L'objectif du programme est d'étudier la « contribution de l'élevage à la réduction de la vulnérabilité des ruraux et à leur adaptabilité aux changements climatiques et sociétaux en Afrique sub-saharienne ».

Une femme rurale sur cette commune est donc d'abord membre d'une communauté dont les moyens d'existence sont plutôt axés sur l'agriculture (céréales et tubercules) comme les Yowa ou encore les Lokpa, groupes de cultivateurs les plus anciennement installés sur la zone ; ou alors être une femme bétamaribé arrivée avec son mari récemment de la région de Nattitingou à la recherche de terres à défricher ; ou encore être une femme peule installée dans un campement où l'activité principale reste l'élevage.

La population rurale de Djougou est donc une mosaïque de groupes, ayant des moyens d'existence différenciés, axés plutôt sur l'agriculture ou plutôt sur l'élevage, avec des relations complémentaires entre les groupes, mais parfois aussi des conflits sur l'usage des ressources. Si chaque groupe garde une spécificité marquée, les transformations et apprentissages réciproques d'activités sont notables : les Peuls font de plus en plus souvent de l'agriculture ; certains mêmes ayant perdu leurs troupeaux suite aux épidémies, ne font plus d'élevage bovin. Les agriculteurs capitalisent dans le cheptel, petits ruminants d'abord, puis éventuellement bovin.

1.2. Alliances matrimoniales : les choix individuels limités

Comme dans bien d'autres régions d'Afrique sub-saharienne, les unions matrimoniales sont des alliances entre familles et non un choix réciproque de deux individus. J. Lombard (1976) montre que chez les Bariba du Borgou, culturellement proches des groupes présents à Djougou, la priorité des unions matrimoniales est de faire des alliances entre familles, le devenir du couple formé important peu : si cette union éclate, ce qui arrive fréquemment, cela n'aura que peu d'incidence sur l'alliance préalablement constituée entre les familles. Ces mariages imposés perdurent actuellement.

En effet, à Djougou, les femmes rurales soulignent fréquemment leur absence de possibilité de choix, pour un mariage souvent précoce « *Je suis dotée très petite, on m'a même pas laissée aller à l'école. A l'âge de 13 ans déjà on me présente mon mari, que je veuille ou pas, c'est mon mari. Pour obéir à mes parents, j'ai accepté pour ne pas avoir de malédictions* » (J., Daringa 2011)². L'arrêt de l'école est souvent consécutive au mariage « *J'étais élève, ne sachant pas être dotée depuis longtemps; au CE1 déjà on me sort de l'école et je vais me marier. Grâce à un complice je me suis enfui, mais on m'a ramenée* » (A., Daringa, 2011).

L'organisation sociale des communautés au Nord du Bénin répond à des règles de filiation, d'héritage et de transmission du nom qui suivent la lignée masculine. Lors du mariage la femme emménage chez son mari et en cas de veuvage, les enfants restent dans le lignage du père, ce qui contraint parfois les femmes à consentir à un remariage qui ne leur convient pas : « *Elle s'est remariée à cause des enfants. Dans la tradition ici, quand ton mari décède et qu'il a un petit frère, il peut te remarier et comme ça tu vas garder les enfants. Elle s'est remariée par obligation au petit frère du mari défunt.* » (Th., Dabogou, 2011). Plusieurs femmes ayant perdu leur mari ont dû contracter une nouvelle union non choisie pour ne pas être séparées de leurs enfants, mais aussi

² Ces extraits sont issus d'entretiens réalisés dans le cadre de deux enquêtes du programme ECLiS en 2011 :

- Entretiens de Cécile Pascual dans le cadre d'une recherche universitaire menée au sein d'ECLiS : 60 entretiens approfondis avec des femmes mères d'enfants de moins de 5 ans et enquêtées dans l'enquête socio-économique (Pascual, 2011).
- Enquête ECLiS sur les réseaux sociaux en 2011 (113 femmes et 100 hommes) (Droy et Bidou).

pour des raisons économiques : « *Ce qui a été le plus dur, c'est la mort de mon mari. Le mari avec qui je vis aujourd'hui, c'est une contrainte pour moi. Si j'ai accepté de rester ici et de me remarier c'est à cause des enfants, je ne peux pas quitter, je ne peux pas faire le champ toute seule.* » B. (Selra, 2011).

Ces relations contraintes, illustrant le peu de liberté de choix des femmes dans la sphère privée, sont aussi une raison de la relative faiblesse des liens qui unissent l'homme et la femme. Plusieurs femmes relèvent les absences épisodiques et non prévues de leur mari, laissant les femmes seules pour l'entretien des enfants « *Mon mari me dit qu'il va à Partago pour acheter les graines de karité. Il fait des semaines sans revenir à la maison. Et quand il revient, rarement qu'il fait trois jours avec nous. Nous sommes là pour garder les enfants; on y peut rien* ». (A. Dabogou, 2011).

Cette faible cohésion amène aussi une certaine liberté des femmes vis-à-vis du mari. Il n'est ainsi pas rare qu'elles retournent passer de longs moments dans leurs familles, notamment pour la naissance des enfants, comme elles le faisaient déjà il y a plusieurs décennies (Lombard, 1976). Pour autant les femmes ne sont jamais indépendantes et assument de lourdes responsabilités.

1.3 Activités économiques des femmes : une autonomie, mais un accès aux ressources limité

Le point commun entre les femmes de ces différents groupes est qu'elles ont toutes des activités économiques, dont la nature sera liée aux différents profils d'activités des familles, éleveurs, agro-éleveurs ou agriculteurs. L'accès des femmes aux ressources est codifié par les règles qui prévalent dans leur groupe : ainsi, si beaucoup cultivent un champ pour leur propre compte en plus de leur travail sur les champs familiaux, elles n'ont, dans cette région, que des droits d'usage sur la terre, qui leur est prêtée (généralement par leur mari). Et si elles ont bien un droit sur les fruits du karité, qui, après transformation, leur fournit des revenus monétaires, elles ne disposent pas pour autant des arbres. Les droits d'accès aux ressources et les droits d'usage sur celles-ci sont générés et conditionnent donc les activités que développent les femmes. Pour autant, elles peuvent accumuler dans certains domaines et elles le font : les volailles et surtout les petits ruminants (ovin, caprin) sont des moyens d'épargne prisés par les femmes.

Si l'éventail des activités économiques des femmes est large, c'est aussi parce qu'elles ont des charges à assumer au sein de la famille, avec des différences assez sensibles cependant entre les ethnies. Les transformations socio-économiques et la monétarisation de nombreux services contraignent les femmes à rechercher de plus en plus activement « l'argent ». Mais aussi les transformations culturelles introduisent de nouvelles formes de consommation, accompagnées de besoins matériels. Les migrations de travail, temporaires ou plus longues, avec le Nigéria concernent les hommes, mais aussi les femmes ou les adolescents et ces échanges élargissent ou transforment les aspirations que les individus ont pour leur avenir³.

³ Le récit de cette mère de deux garçons de 15 et 23 ans illustre une situation courante « Elle a deux enfants qui sont allés en exode. Ce n'était pas avec leur consentement qu'ils sont partis. Ils savaient que leurs parents n'étaient pas d'accord, donc ils se sont levés un matin, et après ils ont constatés qu'ils ne sont plus là. C'est quelques jours après qu'ils ont fait signe, qu'ils sont au Nigéria. Ça fait exactement trois mois qu'ils sont partis. Ils disent qu'ils veulent des motos, et que s'ils restent ici, leur papa ne peut pas leur permettre de faire leur

La recherche de ressources monétaires individualisées est aussi liée à la forme des unions et fréquemment, à une certaine faiblesse des liens de solidarité entre les conjoints, plus particulièrement observée dans cette partie du Bénin.

Ces exemples montrent que la séparation des revenus et des obligations des époux repose sur une organisation familiale qui varie certes entre les groupes socio-culturels, selon les régions et selon le type de moyens d'existence, mais dont l'ancrage est ancien (Ouden 1997, Floquet 2007) et perdure malgré les mutations contemporaines. Ceci est confirmé à travers l'enquête socio-économique réalisée par Hadjer, Klein et Singer (2009) dans le cadre du programme de recherche Impetus. Les hommes ont des revenus plus élevés que les femmes, mais ceux-ci sont beaucoup plus marqués par la saisonnalité et ils ne sont pas organisés pour faire face aux dépenses de la vie quotidienne, contrairement aux femmes qui ont des revenus plus stables, mais plus bas (Hadjer 2009, p.118).

1.4 Trajectoires et cycle de vie

La description des différents types de trajectoires paysannes par Floquet (2007) montre comment s'articulent les activités des hommes et celles des femmes au cours du cycle de vie. L'exemple des Adja, dans le Sud du Bénin, peut partiellement être transposé sur le fonctionnement actuel des familles à Djougou. Chez les Adja, la dot à payer pour se marier était élevée, mais elle autorisait ensuite l'homme à mobiliser ensuite durant plusieurs années la force de travail de sa ou ses épouses, puis de ses enfants sur ses propres champs (Ouden 1997). L'objectif pour les femmes comme pour les jeunes hommes étant d'obtenir une relative protection en cas de crise avant d'obtenir une terre pour s'installer dans le cas des jeunes hommes ; pour les femmes, une fois ses propres enfants élevés, elles obtenaient une terre ou démarraient une activité avec leurs filles : elles entamaient ainsi une nouvelle étape de leur cycle de vie, leur permettant d'accumuler des biens matériels tant que leurs forces leur permettaient. Cependant, au sud du Bénin, la crise foncière et la baisse de la fertilité des terres dans les régions intensément exploitées ont « provoqué une rupture des contrats, entre générations et entre hommes et femmes, qui consistaient à combiner temporairement les efforts pour accumuler des actifs » (Floquet 2007 p.201). La solidarité familiale s'en trouve affectée et de nouvelles vulnérabilités apparaissent, pour les jeunes qui ne trouvent pas les moyens de démarrer une exploitation et pour les femmes qui assument souvent plus de charges vis-à-vis de leurs propres enfants. Actuellement, à Djougou où la disponibilité foncière est relativement bonne, on trouve des points communs avec ce système d'accumulation-redistribution par une gestion codée de la main d'œuvre familiale. Mais, ce sont plutôt les transformations socio-économiques et culturelles qui remettent en cause cet agencement des trajectoires de vie, comme le montre l'analyse des causes structurelles de la traite des enfants (BACT 2009), particulièrement importante dans la région : ainsi, les pratiques de confiage d'enfants à des fins éducatives (enfant placé chez l'oncle maternel) se trouvent souvent dévoyées pour alimenter un circuit d'exploitation de la main d'œuvre juvénile.

propre champ pour avoir et s'acheter des motos, c'est pourquoi ils sont partis. Ils ne connaissent personne au Nigéria. » (A., Naholou, 2011)

2. Décrire les moyens d'existence des femmes de Djougou

2.1 Des femmes insérées dans des structures familiales complexes

La principale caractéristique des structures familiales de ces sociétés est leur complexité, que les catégories statistiques peinent à prendre en compte. Les travaux d'AMIRA⁴ dans la décennie 1970 ont permis d'associer économistes et anthropologues afin d'identifier les unités qui caractérisent l'organisation familiale en milieu rural africain, unités qui ne se superposent que partiellement : unité de production, unité de résidence, unité de consommation (ou « cuisines⁵»). L'unité de production elle-même est complexe et révèle plusieurs centres de décision avec des choix économiques spécifiques. Mais ces centres sont interdépendants, pour la main d'œuvre ou pour la gestion des ressources ; ceux dirigés par les femmes, avec leurs filles, sont souvent polyvalents, exerçant plusieurs activités à la fois ou échelonnées dans l'année : agriculture, transformation de produits agricoles (qu'elles achètent éventuellement à leur mari), salariat. Ces activités peuvent nécessiter des déplacements, parfois lointains, qu'elles effectueront accompagnés éventuellement de leurs enfants en bas-âge à moins qu'elles ne confient ceux-ci à une autre personne de la famille.

Le niveau de la famille (appelé parfois unité de production par les agronomes) est composé d'un ou de plusieurs ménages, dont la définition elle-même est sujette à discussion (Gastellu et Dubois 1997, De Vreyer et al. 2008) ; ces ménages sont monogames ou polygames et les femmes ont une autonomie et des responsabilités plus ou moins importantes selon les sociétés. Le défi est donc de saisir l'interdépendance entre les différentes unités. Ainsi, à Djougou, on recense des familles larges (un chef de famille dirigeant plusieurs ménages polygames), des familles réduites (un seul ménage avec une ou plusieurs épouses) et des familles que l'on peut qualifier de « éclatées » avec soit le mari, soit la femme partis en exode.

2.2 L'enquête socio-économique

Souvent encore, les enquêtes se limitent à considérer le « ménage » comme une boîte noire ; pour simplifier la collecte d'information, seul le chef de ménage est interrogé. La tentation est grande d'éviter de rentrer dans la complexité de l'organisation des familles : de ce fait, une partie des activités, notamment celles menées par les femmes, reste souvent imprécise et mal évaluée. D'un autre côté, les enquêtes ciblées sur les femmes peinent à faire le lien avec les familles.

Ces différents niveaux et les relations les reliant sont pris en compte dans le dispositif mis en place pour réaliser l'enquête socio-économique dans le cadre du programme de recherche ECLIS⁶. Il y a donc trois questionnaires différents pour un échantillon emboîté familles-ménages-femmes. Les modules du questionnaire portent sur les activités agricole, l'élevage mais aussi les autres activités, qu'elles soient marchandes ou non-marchandes. Afin de saisir les déterminants de la vulnérabilité sociale, plusieurs modules sont consacrés aux droits effectifs d'accès aux ressources, aux conditions de vie (disponibilités alimentaires, accès à l'eau potable, à la santé et à l'éducation), ainsi qu'à la

⁴ AMIRA : Amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain, groupe de réflexion ayant associé l'INSEE-Coopération et l'ORSTOM et à la source d'une importante réflexion méthodologique sur les méthodes d'investigation en milieu rural d'Afrique sub-saharienne.

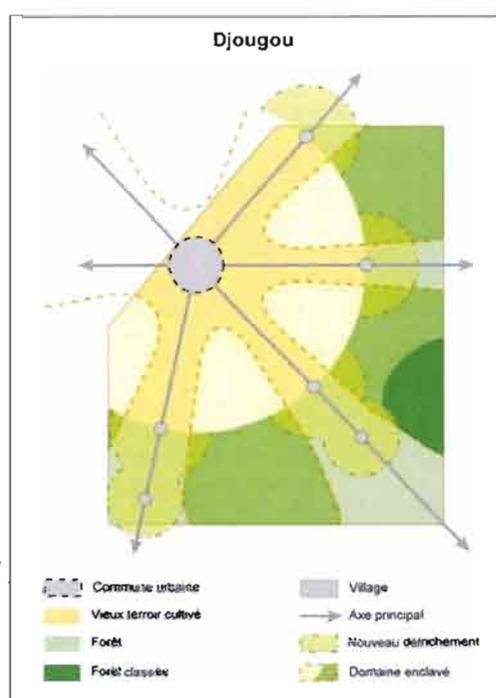
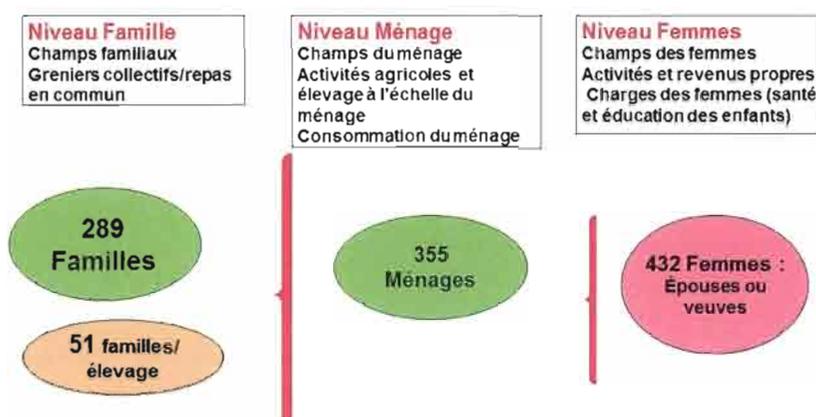
⁵ La « cuisine » correspond au groupe de consommation : un ou plusieurs repas quotidiens sont préparés pour l'ensemble du groupe (un ou plusieurs ménages) à partir des greniers collectifs.

⁶ L'enquête socio-économique a été réalisée en 2010 sous la responsabilité de Marianne Donnat, géographe.

répartition des charges à l'intérieur de la famille entre les différents acteurs : par exemple qui paie les frais de santé et les frais d'écolage des enfants ou comment se répartissent les charges liées à l'habitat, aux taxes, aux cérémonies ? Le questionnaire adressé aux femmes comporte les mêmes modules avec un accent mis sur le détail des activités économiques non-agricoles, en raison de leur très grande diversité recensée lors de la pré-enquête. Les femmes enquêtées sont mariées, veuves ou séparées : leur statut matrimonial leur confère des droits sur les ressources, mais aussi des charges spécifiques ; les activités des autres cadets sociaux que sont les jeunes hommes ou femmes célibataires sont traitées au niveau du ménage.

L'objectif est de sélectionner des familles et ensuite d'enquêter systématiquement dans ces familles, tous les ménages qui la composent et toutes les femmes (mariées, veuves ou séparées) qui font partie de ces ménages⁷. Ces trois niveaux peuvent ensuite être reliés : il est ainsi possible de s'interroger sur les liens entre la richesse de la famille et la situation ou les activités des femmes de ces familles.

Trois niveaux d'enquêtes pour prendre en compte la complexité des familles et les différents niveaux de décision



En raison de la taille de la commune de Djougou, qui fait presque 4000 km², et du nombre d'habitants qui dépasse 180 000 (dont 85% vivant en zone rurale), l'enquête socio-économique a été réalisée selon un échantillonnage raisonné visant à répondre au mieux à la problématique d'ECLIS, qui s'intéresse à la contribution de l'élevage à la réduction de la vulnérabilité des populations et de l'écosystème. L'analyse de l'occupation des sols fait ressortir un zonage la commune, proche de la frontière togolaise, où l'occupation date de plusieurs décennies (zone terroirs anciens) et, à l'est, une zone de savane arborée avec des défrichements récents. Un certain

rée en tant que chef de ménage.

nombre de villages ont été sélectionnés dans chacune de ces zones à partir d'une enquête sur les localités en fonction de leur degré d'enclavement (proximité des axes routier) et de la part de l'élevage bovin (Donnat, 2010).

Source : Bidou J-E, ECLIS, Enquête sur les localités (Donnat, Sounnon),

La sélection des familles enquêtées (annexe 1) a été réalisée en privilégiant la part de l'élevage bovin et donc le groupe ethnique dont les moyens d'existence sont axés sur l'élevage bovin, c'est-à-dire les Peuls. Ceux-ci forment la moitié de l'échantillon alors que leur part dans la population est nettement inférieure.

II Familles et moyens d'existence à Djougou

La commune rurale de Djougou située dans le nord du Bénin jouit de ressources climatiques et pédologiques favorables à la production agricole. Les cultures vivrières s'enchaînent tout au long de l'année et la courte période de soudure n'est généralement pas ressentie au niveau des ménages qui vivent essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. A priori, il ne devrait donc pas exister de difficultés alimentaires dans cette région. Cependant, depuis 10 ans, plusieurs enquêtes nutritionnelles (INSAE 2007, PAM 2009) démontrent le maintien d'une forte prévalence des retards de croissance chez les enfants de moins de cinq ans qui sont le signe d'une malnutrition chronique. Dans le département de la Donga, ce taux est de 36%.

L'enquête socio-économique permet de décrire les moyens d'existence des familles rurales et de s'interroger sur les causes de cette vulnérabilité.

1. Un milieu agro-écologique attractif

Le climat tropical, plutôt arrosé autorise une saison agricole plutôt longue. L'enchaînement des cultures vivrières à variété précoce ou tardives (comme le maïs), l'accumulation des tubercules (surtout l'igname qui est la denrée alimentaire préférée de la plupart des groupes) dans le sol et des céréales (sorgho, mil et accessoirement maïs) dans les greniers, la pratique mineure, mais stratégique de l'agriculture de contre-saison dans les bas-fonds permet de fortement réduire la période de soudure.

Bien qu'il existe dans la commune une nette différence entre les fronts pionniers et les vieux terroirs plus proches de la ville, la disponibilité des terres reste bonne. La population s'accroît à un rythme de 3,8% par an, ce qui est un peu plus élevé que la moyenne du pays (3,25% par an) : cela correspond, certes, à une natalité forte (l'ISF est de 6,4 enfants par femme contre 5,7 au niveau national), mais aussi à des migrations de ruraux, originaires de l'Attakora (Bétamaribé) et des communes voisines, à la recherche de terres à défricher dans la forêt sèche de l'est de la commune.

L'élevage joue un rôle mineur, mais qui a pris de l'importance durant les dernières décennies. On se trouvait sur les marges des parcours de transhumance des éleveurs peuls bien plus nombreux au nord, dans l'ancien empire bariba. Selon les villages, la présence des familles peules est plus ou moins ancienne, leur sédentarisation pouvant dater de plusieurs générations ou être toute récente, alors que la commune est encore traversée chaque année par des éleveurs transhumants. Selon la période de sédentarisation, les rapports à l'élevage des peuls ont pu se distendre. Beaucoup de peuls

sédentarisés ont perdu ou dispersé leurs troupeaux et vivent comme leurs voisins agriculteurs ; d'autres, tout en cultivant quelques champs ont conservé du cheptel, et pratiquent une transhumance locale et saisonnière. Le petit élevage dépasse les limites des groupes ethniques : les petits ruminants et surtout les caprins sont communs dans la plupart des exploitations, de même que la volaille, les porcs ne sont d'usage que chez les animistes, la plupart bétamaribé venus de l'Atakora.

Dans ce milieu physique et social à faibles contraintes agro-écologiques par rapport aux régions plus septentrionales, la mise en valeur agricole permet de distinguer quatre grands types d'exploitations fondés sur la variété des moyens d'existence.

2. Agriculture et élevage : des exploitations complexes

Si on prend en compte les trois niveaux de l'exploitation agricole (la famille élargie, le ménage et les individus, et en particulier les femmes) on peut tenter d'en décrire le fonctionnement à partir des critères de taille, d'importance de chaque niveau et de spécialisation dans les diverses activités agricoles au sens large. Une analyse en composantes multiples a été réalisée à partir de l'enquête socio-économique, elle permet de structurer l'information, de distinguer un certain nombre de types représentatifs et leur distribution dans les terroirs de la commune.

Les grands éleveurs se trouvent plus particulièrement dans les campements à l'intérieur de la forêt. Ils sont presque exclusivement peuls et mènent des troupeaux qu'on peut considérer importants pour une région somme toute assez malsaine. 90 têtes de bovins en moyenne, pour un maximum de 150 têtes. Les familles sont elles aussi nombreuses, souvent formées de plusieurs ménages qui peuvent être ou non polygames. Cela donne des effectifs importants (12 personnes en moyenne par famille, mais un maximum de 17). Ces éleveurs de campement permanent pratiquent l'agriculture. Au niveau familial, elle est strictement d'autosubsistance ; il s'agit essentiellement de l'igname et accessoirement du manioc, des céréales (sorgho et maïs surtout) et d'un peu d'arachide. Mais les ménages disposent d'une assez large autonomie et cultivent eux-mêmes pour la consommation et la vente. Si la production des ménages n'est que la moitié de celle de la famille élargie, leur vente est importante, particulièrement pour l'arachide qui fait figure ici de culture de rente. Si les produits laitiers et les quelques ventes d'animaux gonflent les revenus tirés de l'élevage, ils ne représentent pas l'essentiel : même dans ce groupe, les revenus de l'agriculture (en prenant en compte la valeur de l'autoconsommation) et ceux de la diversification constituent l'essentiel des ressources monétaires.

Les grands cultivateurs disposent de domaines importants : une dizaine d'hectares sont mis en valeur, mais ils disposent encore de réserves abondantes, en jachères forestières plus ou moins anciennes. Ce sont surtout des Yowa et des Lokpa, agriculteurs autochtones, mais également des peuls ayant abandonné l'élevage et même des Bétamaribé installés depuis un certain temps. Bien qu'on trouve de grands agriculteurs dans tous les villages, ils sont particulièrement nombreux sur les fronts pionniers stabilisés depuis une vingtaine d'années. C'est d'ailleurs cette particularité qui vaut aux migrants bétamaribé et aux peuls, en principe dotés de droits fonciers précaires, d'être à la tête de vastes exploitations, et même de plantations d'anacardiens qui consacrent leur pleine possession

de la terre⁸. Ces familles aisées sont aussi des familles complexes, comptant plus d'un ménage, chacun pouvant être polygame. La taille de ces familles élargies est du même ordre que celle des grands éleveurs (10 personnes en moyenne, pour un maximum de 27). Par contre, l'autonomie des ménages est moins claire, puisque, quelle que soit la taille, on fait cuisine commune.

La production agricole familiale est très importante, si on considère que très peu d'entre elles recourent à la culture attelée. Malgré tout, près du quart des céréales, de la moitié de l'igname et les trois-quarts de l'arachide sont vendus. Les ménages, comme dans le type précédent cultivent à leur tour mais dans une moindre mesure, probablement parce qu'ils disposent de moins de temps libre après avoir cultivé les champs familiaux. La production des ménages représente en gros un dixième de celle de la famille, sauf pour l'arachide qui est ici aussi une source de revenus monétaires.

L'élevage est des plus réduits, même chez les peuls : quelques chèvres et moutons. Les revenus de la diversification sont importants dans ces exploitations qui génèrent le revenu le plus important de tout l'échantillon (ici encore autoconsommation incluse).

Des agro-éleveurs moyens constituent un des types les plus répandus. On les trouve plus particulièrement sur les fronts pionniers, dans la mesure où les parcours sous forêt restent nécessaires à l'élevage bovin. On trouve dans ce type une majorité de peuls, mais aussi des cultivateurs yowa ; lokpa et même bétamaribé qui ont investi dans l'élevage.

Les familles sont de taille moyenne ; généralement constituées d'un ménage, quelquefois polygame et d'enfants d'âge varié. Dans ce type, il existe peu de familles complexes ce qui simplifie l'organisation de l'unité de production. Les troupeaux existent, mais ils sont de moindre taille que chez les grands éleveurs : une quinzaine de têtes de bovins, quelques ovins, mais plutôt des caprins plus faciles à élever et à vendre.

La production agricole est plus élevée que chez les grands éleveurs, mais moindre que chez les grands agriculteurs, ce qui place ces exploitation dans une transition assez large entre ces deux spécialisations. De fait les ventes de produits agricoles restent importantes : un quart des ignames, les trois quart de l'arachide, alors que les revenus de l'élevage ne sont pas négligeables. Ainsi le revenu valorisé par tête est à peine inférieur à celui des grands éleveurs.

Des agriculteurs moyens constituent une part importante de la population des vieux terroirs cultivés autour de l'agglomération de Djougou et caractérisés par une occupation ancienne, une densité de population élevée pour une agriculture sous pluie, des paysages agraires typiques d'un parc à karité et néré, et des règles foncières stabilisées. Les familles sont constituées d'un seul ménage, éventuellement polygame. Dans l'échantillon, les chefs de famille sont relativement jeunes, les enfant nombreux, ce qui conduit à des taux de dépendance familiaux assez élevés (1,5 enfants pour 1 actif). Ces agriculteurs sont donc souvent des Yowa et des peuls, sans bétail, cette fois.

Les cultures principales sont les mêmes que celles des agriculteurs aisés, mais sur des superficies bien inférieures. On conserve donc l'igname et les céréales qui sont les cultures

⁸ C'est la même situation qui prévaut dans ces forêts sèches assiégées par les défricheurs depuis la disparition de l'onchocercose et de la trypanosomiase à la fin des années 50. L'autorité des chefs de terre locaux a été submergée par la vague des migrants. voir Doevenspock **

principales, et on ne vend que l'arachide et le riz qu'on cultive dans les bas-fonds. Les revenus de l'élevage ne représentent que peu de choses, quelques chèvres, un peu de volaille. Les revenus de la diversification sont réduits, par manque de temps disponible : ce sont des familles où les personnes actives sont peu nombreuses. Les revenus monétaires sont donc assez faibles ; mais la couverture vivrière est à peu près assurée, c'est pourquoi pour des familles moins nombreuses que pour le type précédent, le revenu valorisé par tête est à peu près équivalent.

Les petits agriculteurs pauvres constituent un peu plus d'un dixième de l'échantillon. Il s'agit essentiellement de familles de petite taille, cultivant des parcelles trop petites et n'ayant pas ou très peu de bétail. Ces petites familles rassemblent en général deux actifs et quatre enfants, ce qui donne un taux de dépendance élevé. Les productions agricoles sont faibles : pour l'igname par exemple, ces exploitations récoltent dix fois moins que les grands cultivateurs ; s'il est un peu moins défavorable pour les céréales ou l'arachide, ils n'empêchent pas ces familles de subir une soudure qui peut atteindre trois mois dans certains cas. Il s'agit là du seul type d'exploitation où l'autosuffisance n'est pas assurée.

On trouve ce type à peu près partout dans la commune, mais il est particulièrement représentatif des villages enclavés des fronts pionniers, où il constitue le vis-à-vis des grands éleveurs. Ces familles pauvres sont des bétamaribé migrants sans droits fonciers, des peuls sans bétail, des yowa frappés par la misère : l'origine de ces familles est très diverse, mais leur point commun est l'extrême faiblesse de leur revenu monétaire ; par tête et en valorisant l'autoconsommation, on n'atteint pas 60 000 CFA par an.

Cette typologie illustre bien les différents profils de moyens d'existence coexistant sur cet espace rural où se sont installés des groupes aux trajectoires variées et d'origine différente ; entre des peuls sédentarisés n'ayant pas ou plus de troupeaux de bovins, des migrants ruraux à la recherche d'espace et de ressources, ou des grands éleveurs peuls installant leur point d'attache dans cette région où les tensions ne sont pas si fortes qu'au Nigéria, le partage des ressources avec les agriculteurs yowa et lokpa installés s'opère avec parfois des conflits, mais qui ont pu être jusqu'à présent résolus. Tous ces groupes ont leur propre construction sociale du partage des rôles, des responsabilités et des ressources entre hommes et femmes. Les activités des femmes seront aussi bien conditionnées par le profil des moyens d'existence des familles auxquelles elles appartiennent que par l'accessibilité aux ressources en fonction du lieu de résidence des familles (front pionnier, terroirs anciens, enclavement etc.).

III Les femmes : myriade d'activités et revenus faibles

1. Richesse des femmes, richesse des familles ?

1.1 Budgets masculins et féminins

Dans un texte déjà ancien mais qui constitue une référence, Clerc et al. (1956) soulignaient deux traits qui règlent l'organisation familiale dans la palmeraie de Poto-Novo : « le caractère patrilocal de la résidence, qui faisait des hommes les éléments stables de l'économie agricole et le maintien de la femme hors du lignage de son mari, qui laissait à celle-ci l'usage du patrimoine qu'elle avait apporté ou qu'elle constituait ». Les budgets masculins sont à la fois ceux de l'exploitation et du

ménage, voire de la famille élargie. « La distinction permanente des patrimoines masculins et féminins, héritée d'une tradition qui lie d'abord chaque individu à sa famille patrilinéaire, a permis que se constitue une économie féminine soustraite aux vicissitudes de l'exploitation agricole du mari. »

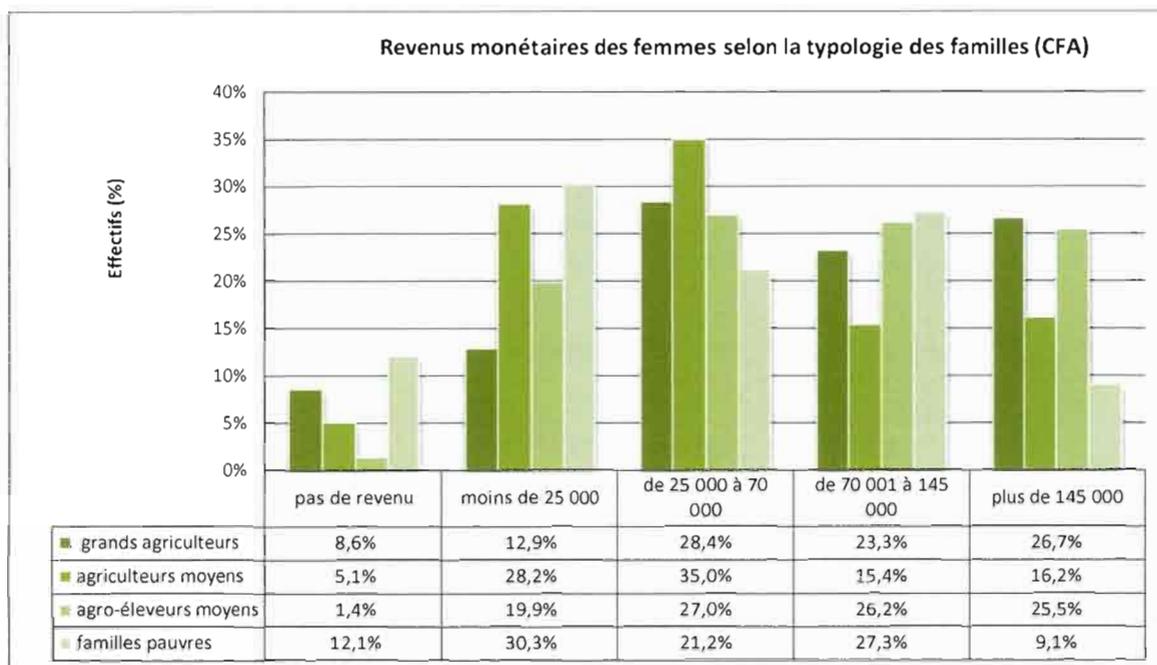
Cette situation est relativement fréquente au Bénin ; c'est celle qui prévaut dans la plupart des groupes ethniques présents à Djougou. Les femmes assurent un grand nombre de travaux agricoles et domestiques dans le cadre familial : elles sèment, récoltent et même chez les Bétamaribé, elles sarclent. Les revenus sont gérés par le chef de famille et servent en principe à la satisfaction des biens collectifs, mais aussi aux dépenses personnelles des hommes. L'argent gagné par les femmes à partir de leurs propres activités demeure leur propriété. Le cumul de nombreuses activités permet aux femmes de disposer d'un revenu non négligeable, mais il reste généralement bien inférieur à celui de la famille, géré par leur mari ou leur beau-père. D'après les enquêtes menées à Djougou en 2010, le revenu des femmes dépasse à peine 100 000 CFA en moyenne, pour une médiane de 63 000 CFA. Par comparaison, le revenu géré par les hommes des familles⁹ auxquels elles appartiennent est près de 8 fois supérieur (816 000 CFA) pour une médiane de 677 000 CFA. Dans ces derniers chiffres, il s'agit de la valeur de la production, l'autoconsommation comprise et pour l'ensemble de la famille (et non rapporté au revenu par tête). Certes, on peut arguer des oublis, des omissions, de la recherche du secret dans la révélation des sources de revenu, mais ceci donne un ordre de valeur : sauf exception, l'indépendance financière des femmes de Djougou reste relative.

Il est aisé, à partir de ce modèle de séparation des budgets masculins et féminins, de mettre en évidence les divergences de stratégies des conjoints, et le secret qu'ils entretiennent sur leurs finances (Hadjer, 2008). Cependant, l'activité des femmes semble en grande partie tributaire du degré de liberté dont elles disposent dans leur famille, et par les opportunités et souvent l'aide qu'elles peuvent y trouver.

1.2 Déterminants des activités : une influence de la richesse des familles

La rentabilité des activités des femmes est influencée par le niveau de revenu des unités de production auxquelles elles appartiennent. Le graphique montre bien que ce sont dans les familles des grands cultivateurs qu'on trouve les femmes qui exercent les activités les plus lucratives. En effet, dans le démarrage de leur activité, elles trouvent des conditions favorables : octroi de terre par leur mari ou leur parent, aide matérielle diverse, efficacité de leurs réseaux sociaux lié au statut élevé de leur famille. L'inverse est également vrai ce sont dans les familles les plus pauvres que les revenus des femmes sont en moyenne les plus faibles. Dans les familles les plus pauvres 30% d'entre elles ont des revenus inférieurs à 25000 CFA par an et 12% n'ont pas de revenu du tout.

⁹ Le revenu des familles comprend le revenu des champs familiaux (autoconsommation valorisée et vente) et le revenu des hommes des ménages. Cela correspond au revenu géré par les hommes, qu'il provienne des champs familiaux ou de leurs activités agricoles ou non agricoles personnelles.



Source : Enquête ECLIS 2010. Les femmes appartenant au groupe des grands éleveurs n'ont pas été incluses.

2 Genre et accès aux ressources

2.1 Un accès précaire aux ressources foncières

La région se caractérise par une relative disponibilité foncière qui est plus importante dans les fronts pionniers évidemment, mais sans qu'il y ait vraiment de saturation dans les terroirs anciens. Le mode de régulation d'accès à la terre est marqué par l'organisation de ces sociétés patrilinéaires : le premier fondateur du village a passé alliance avec le génie des lieux, et la terre est transmise aux générations suivantes par les hommes et contrôlée plus ou moins fermement par les chefs de terres et autres « rois » locaux, descendants du premier fondateur et divisée entre les divers chefs de famille du village (Doevenspeck, 2004).

Mais l'accès des femmes à la terre, s'il demeure dans le registre des droits d'usage comme presque partout en Afrique de l'Ouest (Colin, 2004), reste assez facile à Djougou. La superficie cultivée par les femmes est assez importante (0,4 ha en moyenne) et certaines d'entre elles se sont lancées dans la production de vivriers sur des superficies qui vont jusqu'à 4 ha.

A Djougou, deux tiers des femmes appartiennent à des familles où les hommes ont des plantations (anacardier et agrumes), ce qui fournit à ces derniers des revenus relativement stables. Or, les femmes n'ont pas accès cette forme d'investissement, car comme souvent, ces cultures pérennes sont une forme d'appropriation de la terre dont sont souvent exclues les femmes. Cependant, 6% des femmes exploitent des plantations dont elles ne sont pas propriétaires, mais qu'elles prennent en location ; elles appartiennent aux familles des agriculteurs moyens et des grands agriculteurs. Ce sont d'ailleurs les seules parcelles pour lesquelles il y a ce type de rapport marchand.

La terre est souvent mise à disposition des femmes par les hommes de la famille, généralement le mari, éventuellement par la famille d'origine de la femme ou plus rarement par des voisins, ce qui bien sûr illustre la précarité des droits des femmes sur le foncier. Dans notre échantillon, plus de la moitié d'entre elles ont un champ et moins de 5% des femmes déclarent avoir des difficultés d'accès à la terre. Dans le cas d'une agriculture très peu mécanisée, où il n'y a quasiment pas de matériel agricole, ni de culture attelée, c'est la force de travail disponible qui est la contrainte : les femmes ne peuvent guère compter que sur leur propre force de travail, ou celle de leurs filles, et doivent souvent recourir à de la main d'œuvre salarié si elles en ont les moyens : 30% des femmes enquêtées emploient de la main d'œuvre pour un montant d'au moins 5000 CFA/ an et 10% ont déboursé plus de 10 000 CFA en 2009.

La répartition de ces femmes cultivatrices sur les terroirs de Djougou illustre bien la contrainte de la main d'oeuvre. Ainsi, sur les fronts de défrichement, peu de femmes disposent d'un champ personnel. Dans les familles plutôt jeunes et pauvres, l'essentiel de leur travail va au champ familial. On ne trouve une majorité de femmes disposant d'un ou plusieurs champs que dans les villages des fronts pionniers stabilisés, où la terre est abondante. Dans les vieux terroirs, les champs des femmes sont moins nombreux et moins étendus, mais les femmes ont aussi plusieurs activités en dehors de l'agriculture, et souvent plus profitables. Cet arbitrage avec d'autres activités se retrouve bien sûr dans les familles d'éleveurs. Les femmes cultivent moins, mais elles trouvent dans la transformation et la vente des produits agricoles, une ressource plus rentable.

2.2 Femmes et élevage : des capitaux fragiles

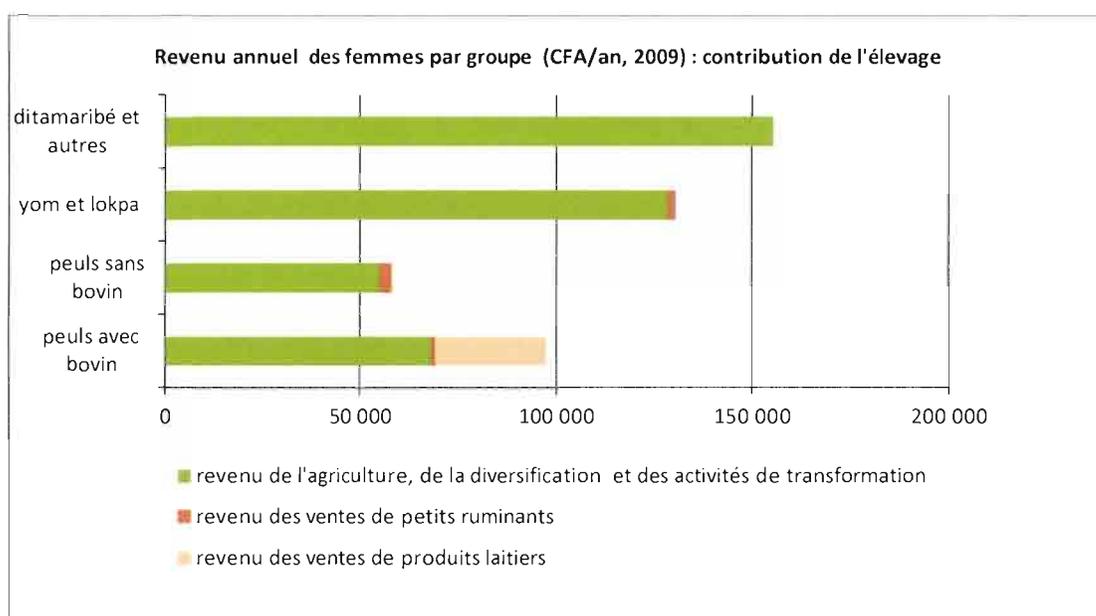
L'élevage est à la fois un moyen de production et une forme d'épargne assez prisée par les familles. Sur les 289 familles enquêtées, plus des deux tiers ont au moins des chèvres et/ou des moutons ; plus technique, à mener et demandant plus d'investissement, l'élevage bovin n'est pratiqué que par une famille sur cinq.

Pour les femmes exclues de l'accès à certaines ressources foncières, l'élevage de petits ruminants et de volailles représente une forme intéressante de capitalisation, avec possibilité de vendre rapidement en cas de nécessité financière. Une enquête complémentaire sur l'élevage a été faite auprès des familles de l'enquête socio-économique possédant plus de 5 têtes de bovin et/ou 20 têtes de petits ruminants. Les 153 femmes de ce groupe ont été enquêtées séparément pour connaître la structure du troupeau qu'elle possédait, ainsi que la gestion, la production (viande et lait) et les revenus tirés de l'élevage.

Le marqueur le plus symbolique de l'élevage est celui des bovins, pratiqué essentiellement par des Peuls, qui ont leur propres animaux, mais gèrent aussi des têtes de bétail confiées par des agriculteurs. Dans l'organisation sociale des Peuls du nord du Bénin, la répartition de ces activités est d'ailleurs assez nettement genrée, même si dans la plus part des cas, il s'agit plutôt d'habitudes que de tabous. Par exemple chez les peuls de Djougou, les travaux liés à la gestion du cheptel sont le domaine des hommes, et aux femmes revient la vente et la transformation du lait (Kuhn, 1997, Bierschenk et Forster, 2004, Dupire, 1996). Ainsi, à Djougou, les femmes de familles peules faisant de l'élevage bovin ont eu un revenu annuel moyen de 28 00 CFA par la vente du lait et du fromage. Par contre, seules 5% des femmes de l'échantillon déclarent posséder une à trois têtes de bovins.

Les petits ruminants sont une forme d'épargne intéressante et pour laquelle il y a moins de restriction d'accès et n'est pas ou plus limitée aux peules. Dans l'enquête élevage, plus de la moitié des femmes possèdent des petits ruminants, et dans le cas des caprins, cette proportion atteint les deux tiers avec une dizaine de femmes qui possèdent des troupeaux d'au moins une vingtaine de têtes. Les femmes qui ont déclaré des ventes, sont peu nombreuses (7%), mais se trouvent dans toutes les catégories, avec une sur-représentation dans les familles peules sans bovin.

Les difficultés de l'élevage sont liées à l'exposition à des pertes importantes suite à des épizooties. Cette ressource est donc relativement fragile : il n'est pas rare que les personnes aient déclaré avoir perdu tout leur troupeau quelques années auparavant suite à des maladies.



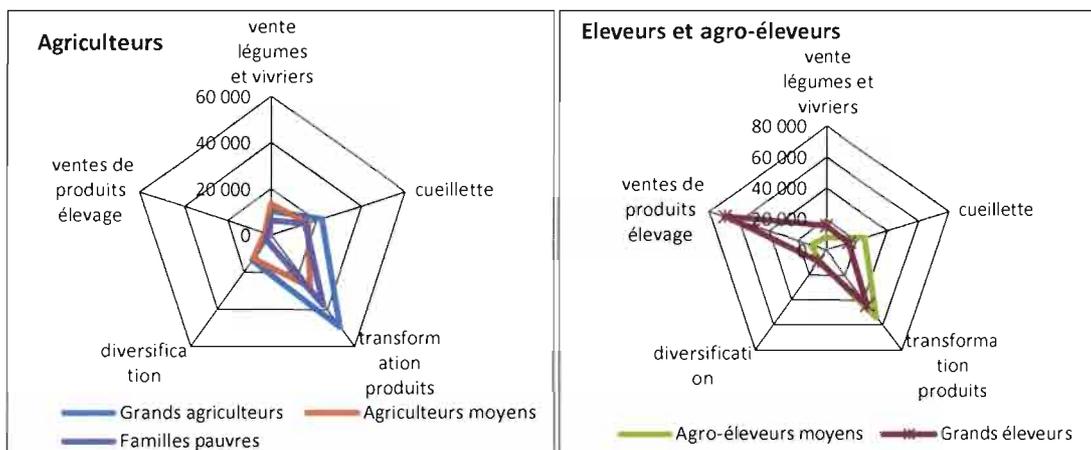
2.3 Investir dans la transformation et diversifier : les sources de revenu

En raison des limitations d'accès des femmes à la terre (et notamment aux plantations) et à certaines formes d'élevage, celles-ci développent de nombreuses autres activités, notamment de transformation de produits, mais aussi de cueillette, de petit commerce ou de salariat agricole. Ce qui frappe en premier lieu, est le nombre d'activités menés par une femme, en plus bien entendu des activités agricoles sur les champs familiaux et des activités domestiques. Ainsi, quel que soit le type de famille auxquelles elles appartiennent, les femmes font en moyenne cinq activités dont un quart d'entre elles qui font plus de six activités.

Les activités de prélèvement et de cueillette portent surtout sur la collecte de noix de karité, qui sont soit vendues telles quelles, soit ensuite transformées pour la consommation familiale ou la vente. La transformation de produit est la première source de revenus, sauf pour le petit groupe de femmes appartenant aux familles de grands éleveurs et qui vendent des produits laitiers (graphique ?). Les produits fabriqués sont essentiellement alimentaires : beurre de karité, moutarde de néré, fromage de soja, décorticage du riz, beignets de haricot, galettes et boissons de mil ou de sorgho, galette d'arachides, cosette d'ignames/couscous, du gari à base de manioc. Mais les femmes font aussi du charbon de bois, savon à base de karité ou de cendre, etc.

Même si les revenus des femmes sont assez faibles, ils sont en général plus stables que ceux des hommes de la famille grâce à la grande diversification de leurs activités : les risques saisonniers ou de tensions sur les marchés sont donc minimisés. Cette diversification des activités est nécessaire pour réduire la vulnérabilité par l'augmentation et la sécurisation des revenus.

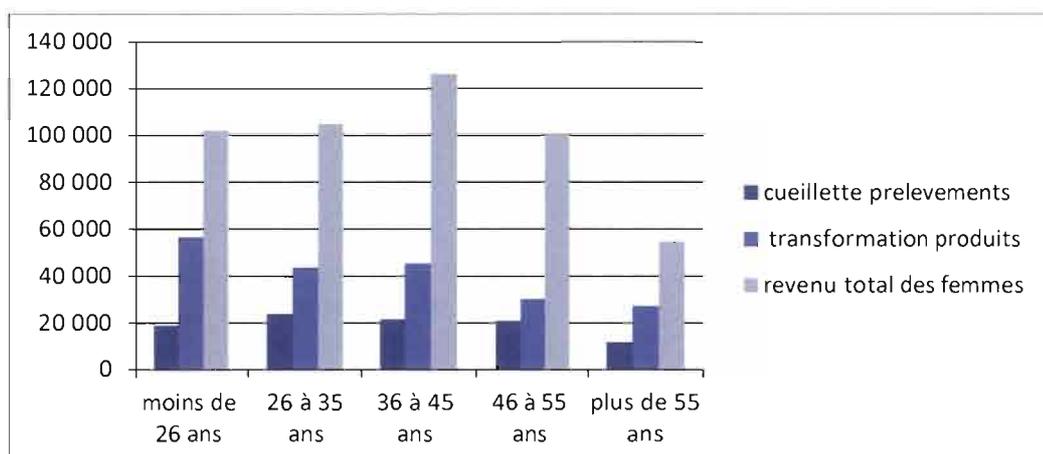
Structure du revenu des femmes en fonction du type de familles



3 Trajectoires et cycle de vie des femmes

Le type d'activités mené par les femmes est lié certes au profil des moyens d'existence et donc aux possibilités du milieu dans lequel elles vivent, mais aussi à leur positionnement dans leur cycle de vie. A. Floquet (2007) décrit ces étapes des trajectoires féminines d'accumulation. Le graphique ? montre que la période où les femmes peuvent le plus accumuler est celle comprise entre 36 et 45 ans, lorsque leurs enfants grandissent, qu'elles disposent de plus de temps et qu'éventuellement les filles peuvent les aider dans leurs activités avant d'elles-mêmes se marier.

Revenu moyen des femmes par classe d'âge



Au-delà de 55 ans, le revenu décroît nettement ; l'échantillon est assez petit (33 femmes sur 432), ce qui illustre la faiblesse de l'espérance de vie ; le revenu en nette régression illustre la dépendance dans laquelle se trouvent les femmes de ce groupe d'âge : selon leur situation familiale, elles bénéficieront ou pas de l'aide de leur mari ou de leurs enfants.

IV Inégalités de genre : la malnutrition chronique infantile comme révélateur d'une vulnérabilité sociale

1. Des jeunes enfants malnutris dans un contexte d'une certaine autosuffisance alimentaire

1.1 Une bonne disponibilité alimentaire

L'enquête socioéconomique démontre une bonne disponibilité alimentaire sur la commune de Djougou, avec des cultures variées (sorgho, maïs, igname, soja, mil, voandzou, haricot, manioc, riz, oignons, tomates, piments, gombo, légumes) et une quasi autosuffisance alimentaire des familles en ce qui concerne les céréales, tubercules et légumineuses. La grande part de ce qui est consommé par la famille est donc issue de la récolte, la part achetée concerne en priorité la viande/poisson et les condiments.

L'enchaînement des cultures sur l'année permet aux populations de manger en accord avec leurs préférences alimentaires. L'enquête socioéconomique met en avant que l'aliment le plus consommé est l'igname (77%), suivi par le sorgho. La préférence alimentaire va aussi à l'igname.

Par un jeu de variétés précoces et tardives, les cultures s'enchaînent sur l'année et les réserves permettent à 20% familles de tenir le temps de la soudure en juin/ juillet. En août sortent les nouvelles ignames, aliment préféré, puis viennent les céréales qui vont pouvoir être conservées durant l'année. Puis la saison des pluies amène le maïs précoce. *« Ils ont des champs de citrouille, igname, sorgho et mil. Plus le manioc. Les cultures passent sur toute l'année, souvent les céréales ils en ont à plein temps. Ils n'observent pas une période de soudure où il manque des céréales dans leur grenier, ils en ont à plein temps. »* (N. Nalohou, 2011).

Pour 70% des familles, la période où leurs propres récoltes ne suffisent plus à nourrir la famille ne dure pas plus de 1 à 2 mois et, lorsque les réserves familiales sont épuisées, la nourriture est achetée grâce aux revenus fournis par les activités de transformation, par la vente de volaille, de petit bétail ou plus rarement, en empruntant. Il est rare de toucher aux repas eux-mêmes, que ce soit par le nombre (passer de 3 à 2 repas par jour), le volume ou la qualité de la ration alimentaire, comme le remplacement par un plat moins apprécié. Ainsi, la consommation de manioc sans aucun accompagnement a été identifiée comme un signe de difficulté, or l'enquête socioéconomique montre que seulement 5% des ménages ont consommé du manioc seul durant la dernière soudure. Celle-ci se passe donc sans graves restrictions, sauf événement imprévu pour la famille.

Les difficultés alimentaires sont le plus souvent liées à des chocs idiosyncratiques, notamment la maladie d'un enfant, qui contraint à des dépenses élevées : *« L'année passée, ils n'avaient plus à manger. C'est une maladie de l'enfant qui est venue, ils ont tout vendu ce qui restait*

dans le grenier, et ils l'ont emmené à l'hôpital. C'est le voisin qui leur donnait à manger. C'est pendant un mois seulement. Cette année ça va mieux ». (V., Dabogou 2011).

1.2 Des indicateurs de malnutrition chronique qui se maintiennent à un niveau élevé

Pourtant, plusieurs enquêtes nationales confirment la permanence d'une forte prévalence de retard de croissance¹⁰ (malnutrition chronique) chez les enfants de moins de 5 ans dans les départements du nord du Bénin, dont celui de la Donga où se situe la commune de Djougou; dans toutes les enquêtes, le seuil de 30% d'enfants atteints est largement dépassé, ce qui est un seuil considéré comme grave selon les critères de l'OMS¹¹.

La proportion d'enfants qui accusent un retard de croissance sur les dix dernières années est 15 fois plus élevée que celle attendue dans une population en bonne santé et bien nourrie¹² alors même que le pays a connu sur la même période une croissance économique stable.

A Djougou, nous avons effectué une enquête qualitative sur un sous-échantillon de l'enquête socio-économique, auprès de 60 femmes appartenant aux différents groupes de la typologie et mères d'enfants de moins de 5 ans. L'objectif était d'identifier les liens entre la situation de vulnérabilité économique et sociale de ces femmes et l'éventuel retard de croissance de leurs enfants. Afin de confirmer ou d'infirmer la prévalence de la malnutrition sur cette population cible, tous les enfants de moins de 5 ans des mères enquêtées ont été pesés et mesurés afin de déceler la malnutrition chronique (taille/âge) et aigüe (poids/taille). Les mesures anthropométriques ont été effectuées de façon standardisée selon les méthodes préconisées par l'OMS. Sur les 103 enfants pesés et mesurés, 52% présentent un retard de croissance : 31% sous la forme modérée (Z score -2) et 21% sous la forme sévère (Z score -3). La malnutrition aigüe qui reflète la situation nutritionnelle à un moment donné, mesurée par le poids/taille ne touche que 3 enfants de l'échantillon. L'enquête ayant été menée en période de soudure, ce chiffre permet de réaffirmer qu'il n'y a pas de situation de crise alimentaire sur la commune de Djougou, mais bien de malnutrition chronique (annexe 3).

1.3 Une des causes de la malnutrition : la récurrence des maladies

Les analyses de la malnutrition chronique mettent en évidence la complexité des causes, surtout en l'absence de réelles disettes (Mosley et Chen, 1984) ; le schéma conceptuel de présenté par l'UNICEF (annexe 4) permet de hiérarchiser ces causes et de proposer une grille analytique.

¹⁰ La malnutrition peut être évaluée par des critères cliniques, des analyses biochimiques ou des mesures anthropométriques. Cependant, pour des raisons pratiques, la plupart des enquêtes nutritionnelles utilisent des indicateurs établis en fonction des mesures anthropométriques qui sont les mensurations physiques prises comme indicateur de croissance et de l'état nutritionnel d'un individu.

¹¹ Les taux de malnutrition chronique des enfants de 32,6% pour l'EDSB II en 2001, passant à 40,8% lors de l'EDSB-III en 2006 (INSAE, 2007) ; ce taux est de 36,1% pour les enfants de 6 à 59 mois dans l'AGVSAN en 2008 (PAM, 2009). Ces chiffres concernent le milieu rural et urbain ; or, le milieu rural est plus affecté que le milieu urbain, avec une moyenne nationale dépassant les 40% (PAM 2009), ce qui correspond au seuil critique selon l'OMS.

¹² Selon les recommandations de l'OMS, dans une population en bonne santé et bien nourrie, on s'attend à ce que seulement 2,3% des enfants se situent à moins de deux écarts types (malnutrition modérée), dont 0,1% à moins de trois écarts type (malnutrition sévère), en dessous de la médiane de référence pour chaque indicateur de nutrition.

Sur cette grille, la récurrence des maladies apparaît comme un facteur important de malnutrition chronique : la croissance des enfants est ralentie par l'affaiblissement de l'organisme qui n'assimile plus correctement les nutriments.

A Djougou, le problème de la santé des enfants revient d'une manière lancinante dans les entretiens avec les femmes et 54% des femmes placent les problèmes de santé comme première source de difficulté. « *C'est incomptable de compter combien de fois Bachal est allé à l'hôpital parce que quand il était plus petit presque chaque jour ils étaient à l'hôpital mais c'est maintenant qu'elle a vu que ça s'est amélioré. Il avait la fièvre et parfois les vomissements et la diarrhée. Elle ne sait pas pourquoi.* » (A., Selra, 2011). « *C'est surtout la plus grande qui est malade. Elle est tout le temps malade. Quand elle a de la fièvre elle n'arrive pas à dormir, elle ne mange plus. Quand elle va au dispensaire, on lui dit que l'enfant est anémiée, qu'elle manque de sang. Elle l'a déjà emmenée 4 fois à Parakou et une fois à Djougou et chaque fois on lui dit que c'est le sang et on fait la transfusion.* » (A., Dabougou, 2011).

Le paludisme et les maladies diarrhéiques sont les maladies les plus fréquentes et les premières causes de mortalité chez les enfants (INSAE, 2007). Elles sont aggravées par l'anémie provoquées par les parasitoses liées aussi à l'eau. Or, la prévention par des pratiques appropriées peut considérablement diminuer la morbidité de ces maladies.

2. Une faiblesse du niveau de formation des femmes

Les différences dans les KAP (*knowledge, attitude, practice*) relatives à la manière de s'occuper et de soigner les enfants ont donc un rôle essentiel. Comme ce sont ici, comme souvent ailleurs, les mères qui s'occupent essentiellement des enfants en bas-âge, il est nécessaire de s'intéresser au niveau de formation des femmes et à leurs pratiques en matière d'hygiène et de nutrition afin de faire les liens avec la malnutrition (Wise et al., 2003)..

2.1 Un niveau de formation scolaire au plus bas

Malgré les efforts des politiques publiques pour améliorer l'accès à l'école, le niveau de formation des femmes rurales adultes sur la commune est extrêmement bas. Environ 25% des femmes de l'enquête socioéconomique déclarent avoir été à l'école, contre 39% des hommes chef de ménage ou de famille, avec une proportion qui augmente légèrement pour les femmes plus jeunes ; sans surprise, les femmes de grands éleveurs peuvent être moins scolarisées.

Mais cette scolarité a été souvent écourtée et peu productive puisque seulement 4% des femmes contre 15% des hommes déclarent savoir lire. Le mariage ou une grossesse précoce sont souvent les raisons d'arrêt de l'école « *J'ai un enfant, c'est Yasmine. Je fréquentais et à ce moment on m'a enceintée donc j'ai quitté l'école. J'avais 15 ans.* » (M., Selra, 2011)

Cependant, il y a souvent un souhait exprimé des femmes d'envoyer leurs enfants, garçons ou filles, à l'école, et la scolarisation des enfants tend aujourd'hui à s'améliorer par rapport à celle des mères. Celles-ci y accordent d'autant plus d'importance qu'elles sont proches de centres urbains, comme cette femme : « *Elle n'a pas été à l'école parce que ses parents n'avaient pas une idée sur la scolarisation des enfants. Donc ils ne l'avaient pas envoyée à l'école. Mais elle, tous ses enfants iront à l'école, même si ils n'ont pas de moyens. Quand ils auront l'âge, ils ne vont pas manquer pour aller*

à l'école, elle va trouver pour avoir les moyens. Elle veut qu'ils aillent tous à l'école parce que maintenant il faut savoir lire et écrire pour vivre bien. » (A. Bellefougou , 2011)

2.2 Hygiène et éducation nutritionnelle : entre manque de connaissances et manque de temps

Dans ce contexte, la formation des femmes à la nutrition des enfants ou à l'hygiène est plus difficile. Elle n'est cependant pas inexistante, puisque les femmes elles-mêmes disent parfois dans les entretiens qu'elles ont reçu des recommandations, mais qu'elles n'ont souvent ni le temps, ni les connaissances pour appliquer ces conseils : *« Ce qui est bon pour les enfants, pour leur croissance, c'est l'œuf, le riz, le lait. Lorsqu'elle allait pour la consultation prénatale, c'est là que les sages-femmes la conseillaient pour l'alimentation des enfants. Mais elle ne fait pas toujours ces conseils, elle ne sait pas pourquoi »* (F., Moné, 2011). Cela illustre une insuffisance dans la chaîne de transmission des savoirs de base. La défaillance est importante, puisque même la recommandation essentielle de l'OMS concernant l'allaitement exclusif de l'enfant pendant les 6 premiers mois n'est pas connue par la majorité des femmes de l'échantillon d'entretiens qualitatifs : souvent, les femmes introduisent au bout de quelques semaines, de la bouillie de mil, préparée et conservée dans de mauvaises conditions d'hygiène.

2.3 Accès à l'eau : inégalités et pratiques

L'accès à l'eau dépend certes des équipements (puits forages), mais aussi des pratiques et ce sont les femmes qui sont responsables de la collecte de l'eau. Les travaux réalisés par le programme Impetus ont montré que les points d'eau dans le bassin de l'Ouémé pâtissaient pour beaucoup d'entre eux, d'une contamination bactériologique et virale (Uesbeck, 2009). Et que si l'eau était potable au point de collecte, les conditions de transport et de conservation la transformait rapidement en eau contaminée. Les résultats de l'enquête socioéconomique montrent que près de la moitié des ménages s'approvisionnent à la rivière ou au marigot : *« Ils n'ont pas de puits, leurs maris ont creusé un puisard là quelque part, c'est un trou profond à côté de la rivière. Elle ne filtre pas, elle boit comme ça. Au champ, il y a un marigot, elle puise là pour boire. »* (M.J. Dabogou, 2011).

Parmi les femmes prenant l'eau dans les puits ouverts, les rivières ou les marigots, rares sont celles qui filtrent et celles qui le font utilisent un simple tissu tendu sur la jarre : *« Elle filtre l'eau du puits et du marigot. Elle prend un tissu blanc « Bacao » qui ne fait pas passer la saleté. Quand elle filtre, elle voit à l'œil nu que les petits vers de l'eau qui sautillent et restent sur le tissu donc, après, l'eau est propre. »* (B., Moné, 2011).

Aucune des femmes du sous échantillon ne fait bouillir l'eau, par manque de connaissance d'abord. Puis interrogées sur cette pratique inconnue, elles évoquent le manque de temps pour ramasser du bois pour chauffer l'eau ou l'absence de jarres pour la contenir.

Des raisons d'ordre culturel et des représentations peuvent aussi freiner l'accès à l'eau potable. En effet, lors d'un entretien collectif avec les femmes, certaines ont déclaré ne pas aller au forage évoquant la « saleté » de l'eau qui vient de loin et passe par des tubes : *« Elles préfèrent l'eau de leur puits, elles voient bien directement l'eau au fond. Mais le forage ce n'est pas pareil, elles ne voient pas d'où vient l'eau, elle passe par-dessous les pieds, elles ne savent pas ce qui se passe »*. Certaines femmes ont évoqué que les sorts pouvaient arriver par cette eau invisible.

2.4 Accès à la santé : éloignement et coût

L'accessibilité des centres de santé par rapport à certaines localités est une des raisons de l'accès tardif aux soins. Une proportion non négligeable des femmes enquêtées doit marcher pendant plus de 2 heures pour atteindre l'établissement sanitaire le plus proche. « *Pour aller au centre de santé il faut marcher une demi-journée, ce n'est pas trop, mais quand il y a les pluies c'est plus long. Et surtout c'est pour l'accouchement, si on n'a pas trouvé une moto pour aller, on ne peut pas aller à pied, l'enfant naît sur le chemin.* » (Entretien collectif, Dabougou 2011). Dans l'enquête, 61% des accouchements les plus récents avaient eu lieu à domicile¹³. « *Je pensais accoucher à la maison mais l'accouchement a été difficile. Il est impossible de trouver un véhicule car les voies sont impraticables. Ils ont pu m'amener à l'hôpital à moto ce qui n'a pas été facile pour moi.* » . Si les frais d'accouchement sont, en principe, une charge assumée par le mari, une majorité de femmes assument une partie des dépenses.

Les maladies des enfants ont des conséquences économiques très lourdes pour les femmes, en raison de leur répétition. S'instaure alors un cercle vicieux : un enfant est malade, il est conduit assez tard au centre de santé, donc hospitalisé voire transféré à Parakou, ce qui est un coût important pour l'accompagnant, les femmes décapitalisent, perdent des revenus faute de pouvoir continuer leur activités, et les répercussions se font sentir sur les enfants : disponibilité, qualité des soins ou de la nourriture. L'investissement et l'amélioration des conditions de vie sont remis en cause « *Avec les économies, ils aimeraient construire un bâtiment. Ils vivent dans une chambre où il y a la paille pour le toit, donc ils vont changer et mettre la tôle. Mais, ils n'ont pas assez. Avec la maladie de l'enfant, elle n'a plus les économies* » (M. Daringa).

3. Le partage des responsabilités parentales : une norme sociale délitée, des situations individuelle variées

3.1 Des normes assez librement interprétées par les hommes

Les charges sont en principe, partagées entre hommes et femmes. Mais, hormis l'habitat pour lequel 78% des femmes disent ne pas y participer, il y a peu de domaines dans lesquels les femmes ne participent pas ou peu aux dépenses. Pour l'alimentation, l'habillement, la santé, les femmes assument une part plus ou moins importante des dépenses, voire se trouvent seule à mobiliser des ressources monétaires. La répartition semble moins obéir à des normes sociales qu'à des configurations individuelles.

* L'entente au sein du couple joue un rôle important et n'est pas si facile dans cette société où les mariages sont souvent arrangés « *Mon mari est trop méchant. Cela fait que je suis resté seule, les autres femmes sont parties parce qu'il est difficile à supporter. Je suis la 6ème femme. Il ne veut pas l'épanouissement et évolution de sa femme.* » (A. Dabougou, 2011). Les femmes relèvent souvent la contradiction entre les charges qu'elles doivent assumer et l'attitude parfois autoritaire du mari qui les empêche de développer des activités rémunératrices « *Mon mari ne s'occupe pas du tout de moi ; il a quelque chose ou pas tu ne le sauras pas, alors que quand je veux prendre un chemin de la réussite, il s'oppose. Il ne comprend rien. Ça devient l'enfer pour moi* » (S. Dabougou, 2011).

¹³ Le taux de mortalité maternelle demeure encore élevé avec 397 décès de femmes pour 100 000 naissances (INSAE, 2007).

*La capacité de l'homme à dégager des revenus est parfois difficile, en raison de la saisonnalité de leurs activités « *Mes enfants vont à l'école. Quand il s'agit d'achat des fournitures scolaires et d'autres choses, mon mari ne veut pas mettre la main dans les poches. Il me dit qu'il les nourrit, et il ne peut plus s'occuper de leur scolarité. Je suis dépassée* » (D., Dabogou, 2011).

* L'exode temporaire ou les absences des hommes laisse les femmes seules face aux problèmes familiaux « *Faouzia est actuellement malade. Elle a la diarrhée ça fait deux jours. Elle lui donne les comprimés le matin et le soir qu'elle a achetés à la pharmacie. C'est elle qui a payé parce que son mari n'est pas là, il a voyagé dans un village sur la route de Cotonou.* » (A. Dabogou, 2011). Ces absences sont parfois très répétées « *Mon mari ne reste jamais toute l'année chez lui, tantôt c'est au Nigéria ou c'est ici. Moi je ne vois pas l'avantage qu'il a là-dedans. Et je ne sais comment nos enfants auront une bonne éducation!* » (T. Daringa).

* La responsabilité plus ou moins assumée du père qui est parfois polygame avec de nombreux enfants : « *Son mari a plusieurs femmes. Actuellement, elles, elles sont 4 auprès du mari et chaque femme a ses enfants. Il [le mari] ne peut pas s'occuper de tout le monde comme ça. C'est pourquoi chaque femme se débrouille pour aider le mari* ». (F., Nalohou, 2011).

On constate donc une grande liberté du mari vis-à-vis du discours qui voudrait que le mari assure l'alimentation et la santé de ses femmes et enfants. Les soins aux enfants sont alors largement dépendants du bon vouloir du père. Par conséquent, la vulnérabilité des femmes est fonction de l'attitude du mari et de sa position de celui-ci vis-à-vis de ses responsabilités. Elle est aussi dépendante de la situation économique des femmes et surtout d'elles plutôt que des chefs de famille.

En effet, l'analyse des enquêtes montre que le lien est tenu entre le revenu des familles et la situation nutritionnelle des enfants : on peut trouver des enfants malnutris dans des familles dont le revenu et le capital géré par les hommes est relativement important (Pascual, 2011). Cela montre la limite de l'utilisation du revenu monétaire du chef de ménage ou de famille comme proxy du bien-être de l'ensemble de la famille.

3.2 La nécessité de trouver des revenus

L'analyse des entretiens fait ressortir les stratégies des femmes pour acquérir des revenus dont elles disposeront pour faire face aux besoins de leurs enfants et pour accumuler leurs propres biens. Il ressort que non seulement la survie, mais aussi l'avenir de l'enfant reposent en grande partie sur la mère. « *Avec l'argent qu'elle a, elle achète les petits ruminants et les costumes pour elle-même et les enfants. Elle achète les petits ruminants, c'est pour préparer l'héritage de ses enfants. Elle ne sait pas ce que son mari fait pour l'héritage de ses enfants, mais elle, elle achète des ruminants.* » Amina (Bellefoungou)

L'exode attire maintenant aussi des femmes, même quand elles ont des enfants en bas-âge : « *Elle est partie en exode au Nigéria. Elle a suivi une dame qui vend à manger dans la rue. Elle avait déjà son deuxième enfant quand elle est partie en exode. Elle a laissé le plus grand à son mari et elle a pris celui qui était au dos. Son mari était d'accord pour qu'elle parte. Elle est restée un an. Elle était allée chercher de l'argent parce que les ustensiles de cuisine lui manquaient. Le mari n'avait pas*

d'argent pour lui acheter parce que quand elle demande au mari il dit qu'il n'en a pas. C'est pourquoi elle est partie. » (A., Bellefoungou) .

Conclusion

La combinaison d'une enquête socio-économique avec des entretiens socio-anthropologiques a permis d'éclairer les liens entre les inégalités de genre et une des expressions les plus graves de la vulnérabilité alimentaire qu'est la malnutrition chronique infantile ; sa persistance à un niveau de prévalence élevé grève les capacités des enfants qui en sont atteints. Les résultats de cette étude peuvent être analysés sous l'approche des *capabilités* et notamment les droits d'accès sous l'angle du genre : accès au revenu, accès à la nourriture, accès aux soins (Droy, 2006).

Les moyens d'existence des familles influent sur les activités des femmes, mais les revenus de celles-ci ne sont que partiellement déterminés par les revenus et l'accès aux ressources des familles auxquelles elles appartiennent. Les ressources monétaires des femmes sont diversifiées mais relativement faibles par rapport aux charges qu'elles doivent de plus en plus souvent assumer par rapport à leurs enfants. L'absence de formation des femmes en matière de santé, de pratiques nutritionnelles ou d'hygiène a des répercussions sur l'état de santé des enfants. Les coûts de santé pèsent lourdement sur les revenus et l'épargne des femmes. Les normes sociales de responsabilité des pères sont de plus en plus liées à des choix individuels des hommes, choix de s'occuper ou pas de leurs enfants et d'aider ou pas leur femme.

Bibliographie

- BCAT, 2009. *Rapport de capitalisation sur les causes structurelles de la traite d'enfants en République du Bénin*. Bureau central d'assistance technique de l'UE au 2ème projet de lutte contre la traite d'enfants au Bénin, 34 p.
- Bierschenk Th., Forster R., 2004. *L'organisation sociale des Peuls dans l'est de l'Atacora (République du Bénin, communes de Kouandé, Péhonco et Kérou)*, Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Johannes Gutenberg-Universität, Germany, Working paper n°46, 94p.
- Boesen E., 1997. *Identité et démarcation : les pasteurs peuls et leurs voisins paysans*. In Trajectoires peules au Bénin, Bierschenk Th. Le Meur P-Y. (eds), Karthala, pp. 21-47.
- Brujin (de) M., van Dijk H. , 1995. *Arid ways. Cultural Understandings in Fulbe Society, Central Mali*. Thela Publishers, Amsterdam, 550 p.
- Clerc J., Adam P. et Tardits C., 1956. *Société paysanne et problèmes fonciers de la palmeraie dahoméenne (Etude sociologique et cadastrale)*. ORSTOM - IRD. (L'Homme d'Outre-Mer - 02) – Paris,147 p.
- Colin J-P., 2004. *Droits fonciers et dimension intra-familiale de la gestion foncière pour une ethnographie économique de l'accès à la terre en Afrique*. Note méthodologique Document de travail de l'UR 095, N° 8.
- De Vreyer Ph., Lambert S., Safir A., Sylla M., 2008. *Pauvreté et structure familiale, pourquoi une nouvelle enquête ? Stateco n°102 : 5-20.*

- Doevenspeck, M. 2004 Migrations rurales, accès au foncier et rapports interethniques au sud du Borgou (Bénin). *Africa Spectrum*, 39(3), 359 - 380
- Donnat M., 2010. Rapport d'activité Eclis, 25p.
- Droy I., 2006. Quel apport de l'approche par les capacités pour l'analyse des inégalités de genre? In V. Reboud (Ed.), *Amartya Sen : A development economist?* (pp. 125-148). Paris: AFD.
- Dupire M., 1996. *Peuls nomades. Etude descriptive des Wodaage du Sahel nigérien*. Karthala, 340 p.
- Kuhn B, 1997. « Kosam walaa ceede wallaa ! » « Pas de lait, pas d'argent ! » : l'importance du lait chez les femmes peules du Nord-Bénin. In Trajectoires peules au Bénin, Bierschenk Th. Le Meur P-Y. (eds), Karthala, pp. 63-76.
- Floquet A., 2007. A l'échelle d'une vie : trajectoires et décisions paysannes au Bénin in *Exploitations agricoles et familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre. Enjeux, caractéristiques et éléments de gestion*. Gafsi M. Dugué P. Jamin J-Y, Brossier J. (coord.) Quae, Versailles, pp. 195-208.
- Gastellu J-M, Dubois J-L , 1997. En économie, l'unité retrouvée, la théorie revisitée. In Pilon, Locoh ,Vignikin, Vimard (eds) *Ménages en Afrique : Approches des dynamiques contemporaines*. CEPED Ch4 : 75-97.
- Hadjer K., 2009. Traits fondamentaux du comportement social et économique. *IMPETUS Atlas du Bénin. Résultats de recherche 2000 – 2007* Département de Géographie, Judex, Röhrig, Schulz et Thamm (eds) Université de Bonn, Allemagne. pp. 117-118.
- Hadjer K., Klein Th et Singer U., 2009. Enquête régionale sur la sécurité de la subsistance. *IMPETUS Atlas du Bénin. Résultats de recherche 2000 – 2007* Département de Géographie, Judex, Röhrig, Schulz et Thamm (eds) Université de Bonn, Allemagne, pp. 115-116.
- Hadjer, K., Klein, Th. et Schopp, M. ,2005. Water consumption embedded in its social context, north-western Benin. In: *Physics and Chemistry of the Earth*, 30 (6-7), 357–364.
- INSAE, Macro International, 2007. *Enquête Démographique et de Santé (EDSB-III) - Bénin 2006*. Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique du Bénin et Macro International, Calverton, Maryland, USA, 367 p.
- Judex, M., Röhrig, J., Schulz, O. et Thamm, H.-P. (éds), 2009. *IMPETUS Atlas du Bénin. Résultats de recherche 2000 – 2007*. Département de Géographie, Université de Bonn, Allemagne.
- Le Meur P-Y, 2006. *Contrôle du travail et accès à la terre : mobilité et relations intergénérationnelles*. Communication au Colloque international "Les frontières de la question foncière – At the frontier of land issues", Montpellier, 2006, 16 p.
- Locoh Th .(dir), 2007. Genre et sociétés en Afrique. Implications pour le développement. INED, Paris, 432 p.
- Lombard J., 1976. *Structures de type "féodal" en Afrique noire. Étude des dynamismes internes et des relations sociales chez les Bariba du Dahomey*, Mouton, Paris, 544p.
- Mosley, W. H., & Chen, L. C., 1984. An analytical Framework for the study of child survival in developing countries. *Population and Development Review*, 10(Supplement), 25–45.

Ouden J.H.B. den, 1997. Gestion de la main d'œuvre et accumulation. In *Dynamique paysanne sur le plateau Adja du Bénin*, Daane, Breusers et Frederiks (eds), Karthala, pp. 79-120.

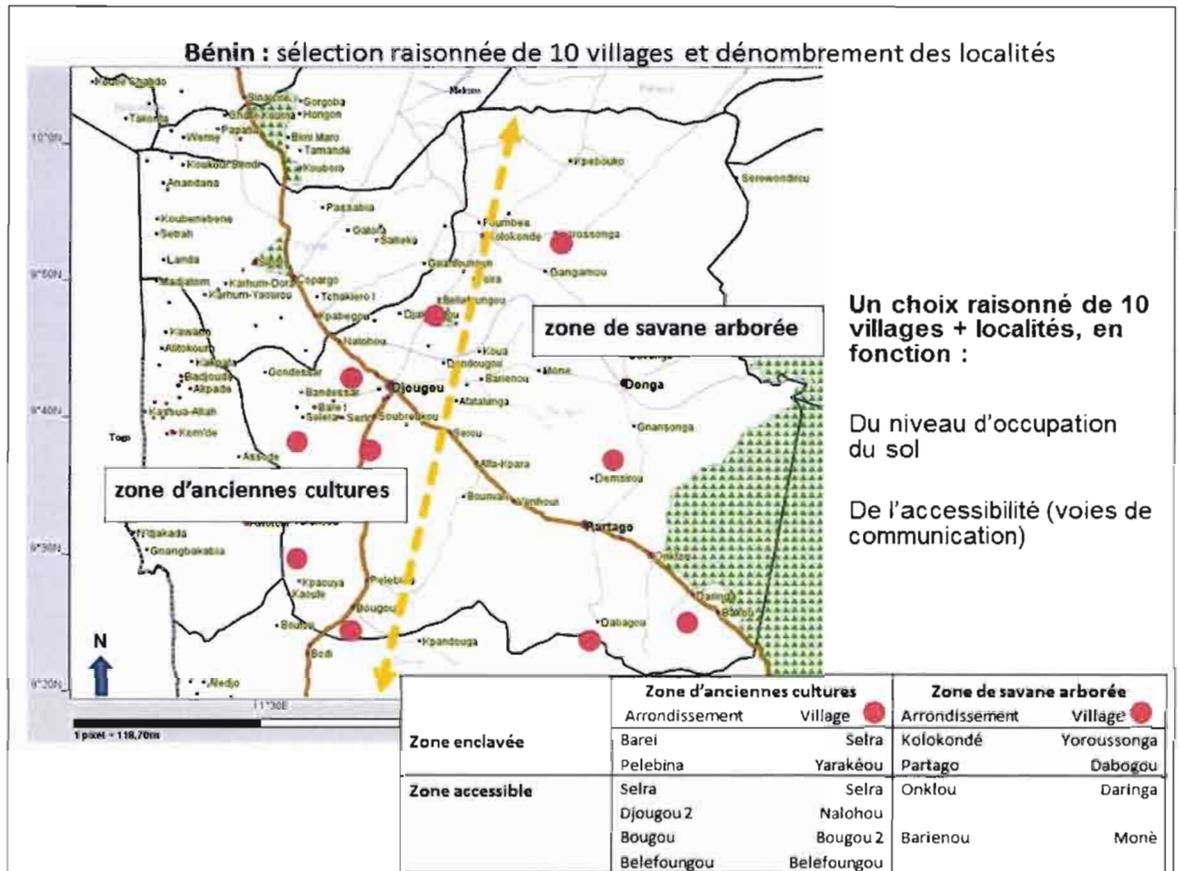
PAM, 2009. Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN), 168 p.

Uesbeck A., Baginski R. et Mazou F., 2009. Analyse bactériologique des sources d'eau de boisson dans le bassin de l'Ouémé supérieur. *IMPETUS Atlas du Bénin. Résultats de recherche 2000 – 2007* Département de Géographie, Judex, Röhrig, Schulz et Thamm (eds) Université de Bonn, Allemagne. pp. 47-48.

Wise V., Kelly V., Tefft J., et Staatz J., 2003. *Connaissances, attitudes et pratiques en matière de soin et d'alimentation de l'enfant: résultats préliminaires du projet sur les liens entre la nutrition infantile et la croissance agricole* (LICNAG), Michigan State University, Note de synthèse n°61, septembre 2003.

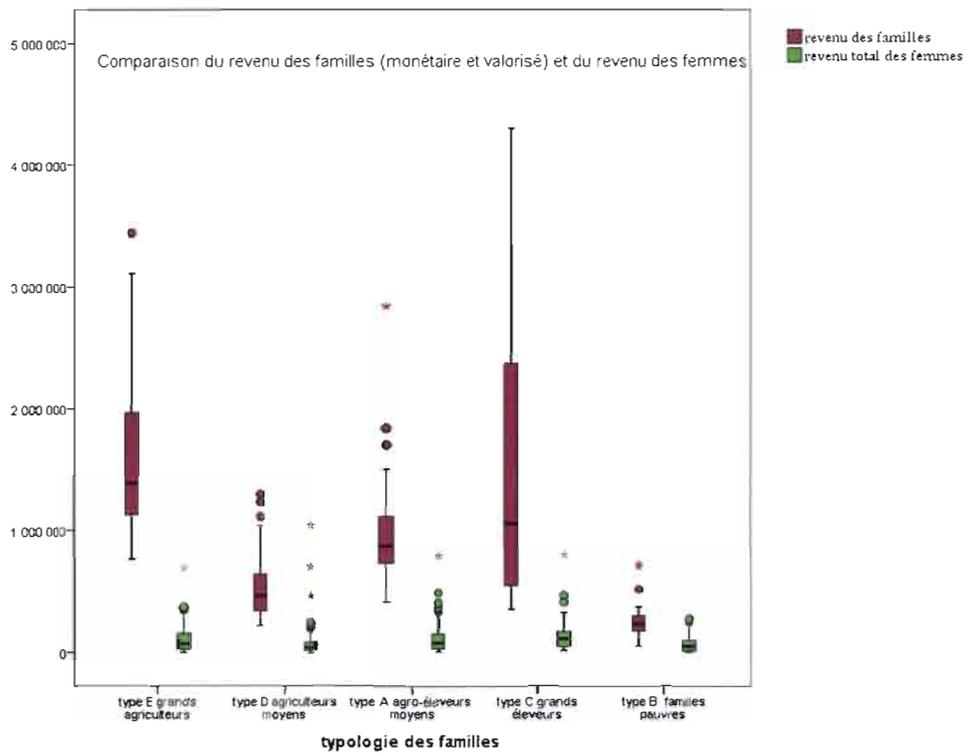
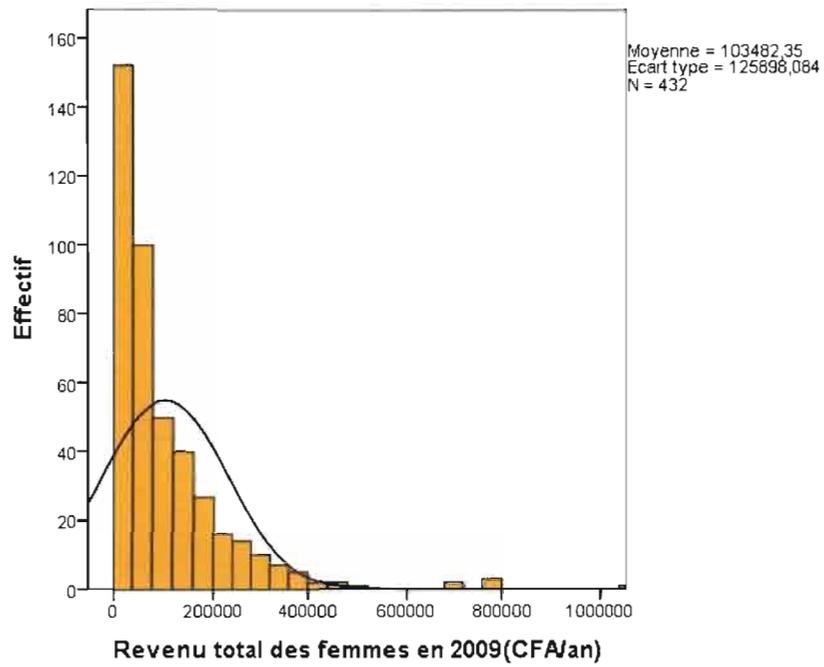
Annexes

Annexe 1 : Carte des localités enquêtées

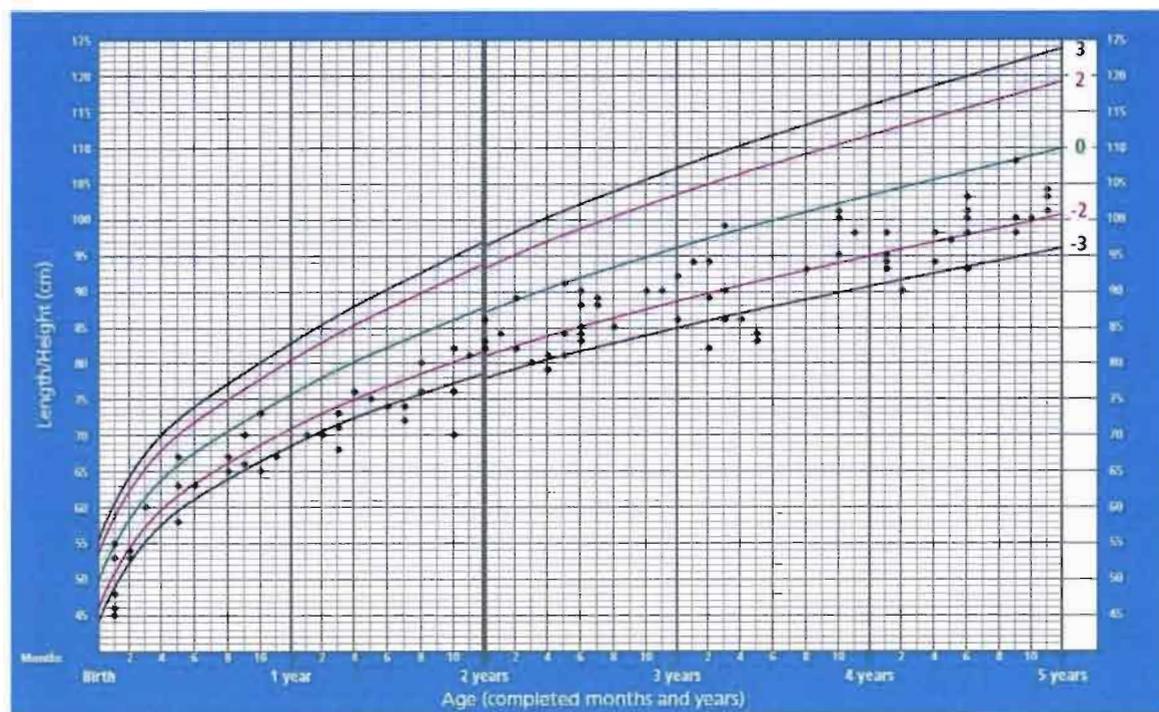


Source : ECLIS, M. Donnat (2010), Impétus

Annexe 2 : Revenus des femmes et revenus des familles



Annexe 3 : Nuage de points de l'indicateur taille/âge des enfants de l'échantillon (2011) sur la courbe de croissance norme internationale (OMS, 2006).



Source : Eclis, Socel (Pascual) 2011

Note : La référence internationale de croissance OMS de 2006 a été établie à partir du suivi de 8440 enfants entre 1997 et 2003 dans 6 pays : USA, Norvège, Oman, Ghana, Brésil, Inde. Les enfants inclus ont tous été allaités exclusivement au sein, sont d'origines ethniques et d'environnement divers et leurs mères sont non fumeuses. Les mesures ont été prises aux intervalles suivants : semaines 1, 2, 4, 6 puis mensuel de deux à 12 mois, puis bimestriel dès la deuxième année.

